



## DE APS A TITRE VISITEUR, RISQUE OQTF ET NOUVELLE DEMANDE

Par **jack arole**, le **14/06/2018** à **16:42**

Bonjour,

Je suis en cours de Changement de statut étudiant à salarié, mon APS a expiré au cours de ma demande et j'ai maintenant un titre de séjour visiteur. La Direccte m'a dit que mon dossier risque de ne pas être accepté et un refus envoyé à la compagnie. Voici mes questions:

1. Recevrais-je automatiquement un OQTF?
2. Puis je faire une autre demande de CDS avec le titre visiteur si je ne reçois pas d'OQTF?

Merci beaucoup